

# KERLAZ ERLAZIEN LE PETIT Kerlazadig ERLAZIEN

N° 134 | 4ème trimestre 2021

Bulletin d'information de la commune de Kerlaz - Kannadig kumun Kerlaz



# **AMENAGEMENT DU BOURG**

Ecole: - p8

**Zoom**: - p 15

Histoire: - p 16



# L'EDITO DU MAIRE

L'année 2021 se termine par une note pessimiste due à la crise sanitaire qui s'éternise. La situation est dure pour tout le monde à commencer par les jeunes élèves qui ont été contraints de porter le masque. Il faut donc apprendre à vivre avec la présence des virus et de leurs variants. J'émets le vœu que 2022 voit enfin la fin de cette crise.

Malgré tout, la vie continue et les élus planchent, entre autres, sur le projet phare de la mandature sur lequel je ne vais pas m'étendre. Je vous informe simplement qu'à l'automne le bourg va commencer sa mue : travaux de voirie et de réhabilitation de l'ancienne boulangerie vont être entamés.

La nouvelle association « Hentoù Treuz Kerlaz » créée en juillet 2020 n'a pas fini de nous étonner et de nous émerveiller par l'efficacité et la célérité de ses membres pour tracer de nouveaux sentiers de randonnée.

J'espère que vos fêtes de fin d'année en famille et avec les amis vous procureront beaucoup de joie et de plaisir. Ces moments de convivialité et de partage sont des moments tellement importants pour notre bonheur.

Quant à moi, je vous souhaite à tous bonheur, prospérité et excellente santé. Que tous vos projets se réalisent!

Bonne Année Blavezh Mad

À votre écoute

Mithée Hernandez

Maire de Kerlaz





### **AMENAGEMENT-REQUALIFICATION DU BOURG**



Le projet de requalification du centre bourg, de l'axe de traversée et desserte et de la place des Résistants mobilise des attentes fonctionnelles (sécurité partage de l'espace et mobilités actives.../ stationnement / pluviales...) et qualitatives, auxquels nous souhaitons répondre avec nos outils de maîtrise d'œuvre paysagère et urbaine.

### Cette approche intègre à la fois :

- \* Une contribution à la réflexion urbaine globale (Développement et vie du bourg) à échelle élargie au delà du périmètre opérationnel, permettant de préciser certains éléments du programme intégrant notamment les projets développement communal (nouveaux quartiers programmés), les liaisons douces envisagées entre différents pôles ... Cette étape se déroulera en phase préalable
- \* L'élaboration de scénarios et la mise en œuvre opérationnelle d'un aménagement concret des lieux (Fonctionnalités et qualitatif).

Le projet d'aménagement que nous mettons en œuvre intègre les dispositions suivantes (à ce stade d'avant-projet) :

### **ENTREES D'AGGLOMERATION**

Marquage et traitement des séquences d'entrée en agglomération côtés Est et Ouest :

### • à l'ouest :

Voie à 6m, création d'un cheminement derrière bordure et de stationnements côté nord, marquage au sol des bord de voie et d'un seuil rétréci franchissable, passage de régime 50 à 30km/h à l'approche du centre. A plus long terme, proposition d'acquisition d'une bande côté sud, permettant la création d'un « mail » de stationnement en contre-allée derrière le muret existant, avec plantation d'arbres marquant cette entrée, et établissant une continuité de cheminement piétons vélo vers le centre.

La topographie et les plantations d'arbres permettront de ne pas occulter les vues sur la vallée bénéficiant de la situation de balcon de cette rue.





# AMENAGEMENT-REQUALIFICATION DU BOURG (suite)



recalibrée,

création

### • à l'est :

à

6m

Voie

cheminement côté sud séparé la chaussée, entre la liaison existant le long des habitations et le carrefour de la croix/ école. Reconfiguration du carrefour luimême, avec rétrécissement de la largeur de chaussée, désaxement de sa trajectoire, élargissement d'un parvis côté marquage des traversées piétons et d'un «plateau» (sans surélévation), et réduction de l'emprise de circulation aux abords de la croix (chaussée reportée au seul côté ouest de l'édifice, végétalisation du côté Est) ; Plus à l'ouest. la continuité de cheminements est assurée vers le centre bourg, par création d'une contre-allée mixte côté nord (derrière le muret existant) et viendra desservir le vaste secteur vocation de logements et équipements dont la programmation fait l'objet d'une étude d'ensemble et dont des premiers éléments de composition et prescription sont intégrés dans notre réflexion.

### LE CENTRE BOURG:

A la croisée des itinéraires et depuis la RD, la réorientation et l'ouverture sur les espaces transversaux et latéraux requalifiés pour l'invitation et l'accueil, sur les modes urbains et/ou paysagers, afin d'identifier l'entrée dans un centre urbain vivant, conforter l'attractivité résidentielle et commerciale, résoudre l'effet de coupure de la RD:



· Place du presbytère et rue de la Baie :

# Le projet vise la réunification des différents espaces aujourd'hui disjoints, peu qualifiés, mais qui constituent le cœur du bourg : La place piétonne devant la maire, qui accueille notamment le marché et l'abri bus existant ; la place du Presbytère, aujourd'hui contre-allée de stationnement au fond de laquelle s'affiche le monument aux Morts ; la rue de la Baie, entre bande plantée et le mur aveugle d'une longère ; l'entrée de la rue de l'église et l'ancienne

boulangerie au sud de la RD.



# AMENAGEMENT-REQUALIFICATION DU BOURG (suite)

Pour y parvenir, plusieurs dispositifs sont mis en place :

- recomposition et « réduction » du carrefour principal, avec mise en avant de parvis qualitatifs piétons sur les trois côtés et inscription des continuités et traversées piétonnes.
- mise en relation des deux côtes de la place Presbytère/rue de la Baie, depuis le mur Ouest jusqu'à la longère, avec réduction de largeur de circulation (mise en sens unique) de part et d'autre de la bande ilot plantée, dégagement d'un espace devant la longère, traversées piétonnes au droit des ouvertures existantes dans le mur. Il en résulte un effet de place, où les usages piétons sont sécurités et dominent la perception du lieu.

Le parvis de l'ancienne boulangerie requalifiée (commerce et logements) offre une surface piétonne élargie à la faveur du dévoiement de la chaussée, protégée par des massifs plantés et murets de pierre, marquage de traversée piétons

L'entrée ouest de la rue de l'église et les abords de l'ancienne bibliothèque sont requalifiés en placette terrasse, s'affichant dans l'axe d'entrée depuis l'ouest au moyen d'un large emmarchement et de revêtements qualitatifs (pavés et dalles granit) et autres attribut de centralité urbaine (plantations, mobiliers, éclairages

En fond de place (nord), les abords du Monument aux Morts sont requalifiés en placette piétonne, et le carrefour de la rue de la Fontaine Saint Germain est repris, en intégrant une continuité de cheminement permettant le bouclage vers notamment le lotissement et le secteur de la salle des fêtes.

A l'ouest de la mairie, l'espace jeux existant est rendu traversant, vers un jardin clos plus au nord, espace de détente et de convivialité planté et équipé de mobiliers.



• La rue de l'église, rue historique, expose sa qualité de rue patrimoniale et piétonne, avec des sols en pavage et bandes plantées en façades. Le régime « zone de rencontre » n'interdit toutefois ni la circulation ni le stationnement limité occasionnels.

Cette rue s'ouvre sur le carrefour à l'ouest et sur la place des Résistants et le carrefour RD au sud.



# AMENAGEMENT-REQUALIFICATION DU BOURG (suite)

Tous les espaces du bourg sont rendus accessibles. Toutes les continuités de cheminement sont assurées dans les gabarits et pentes nécessaires, les dispositifs d'éveil à la vigilance (BEV escaliers, bandes podotactiles traversées piétonnes ...).

Ces dispositions valorisent les cadrages des perspectives (vues axiales et fenêtres latérales ou en angle - rue de l'église par exemple) et leur aboutissement (place du presbytère et porche monumental, axes des voies principales...) tout en exposant les qualités du paysage d'arrière-plan (vallée du Névet)



Le projet intègre la réflexion sur le devenir de certains bâtiments en ménageant une certaine évolutivité/polyvalence des abords : Installation d'un recul de la voie vis à vis de la longère place du presbytère, anticipant sur une future vocation de commerce/logements

L'espace habité du bourg est amplifié, étendu, en installant des liaisons douces entre les différents pôles (cœur du bourg, salle multi-activités...) En lien avec la situation hydrographique (tête de versant, vallon de la fontaine Saint Germain, vallée du Névet), la définition des dispositifs de mise en œuvre d'une gestion alternative aux réseaux des eaux pluviales, (jardins de pluie, noues, massifs en creux...) permettant de qualifier l'espace public.



· Le lien de la place des Résistants, avec notamment la rue de l'église et avec le côté sud du bourg en développement est réalisé au niveau du carrefour/virage aujourd'hui pénalisé par l'effet de coupure de la RD Cette connexion se préparera en amont dans le virage côté Est, par la mise en place d'un contraste dans la séquence d'approche (trottoir existant depuis la salle revégétalisé, création d'une contre-allée et marquage de son débouché dans le virage puis protection du cheminement dans le virage côté nord), et aussi côté ouest dans une continuité piétonne et quai bus depuis la place du Presbytère, au moyen des emprises mobilisées côté sud.



# AMENAGEMENT-REQUALIFICATION DU BOURG (suite)

Le paysage végétal du bourg est décliné de façon différenciée selon les différents lieux, en optimisant le rôle organisateur aussi bien qu'ornemental et régulateur de microclimat de **l'arbre en espace urbain.** 

L'espace public est organisé avec les aménagements vélos, par marquage du partage d'usage sur la chaussée (pictogramme, sas), et création d'itinéraire sécurisé séparé de la voie (entre parking de la salle et virage, à long terme à l'ouest du bourg).

stationnement réorganisé Le est en considérant la jauge pertinente et la répartition de l'offre en centre bourg, afin de permettre l'accueil de fonctions diversifiées. Les stationnements et accès doivent être « intégrés » et ne pas dominer la perception du lieu.

Les aires stationnement de sont considérées non seulement dans leur fonctionnalité première, mais aussi comme des espaces publics valorisés, aux usages multiples selon la journée ou la saison, et réalisées dans une perspective de performance environnementale.

### **AMENAGEMENT DE LA VC 4**

Cet automne, la VC4, voie traversant notre territoire de Lanevry à Plonevez-porzay a bénéficié d'un plan de sécurisation.

Au regard de l'analyse de circulation de cette voie, la municipalité ainsi que le service voirie de Douarnenez communauté ont élaboré un plan visant à réduire la vitesse à 50 km heure sur cette route.

Le plan concernait aussi la sécurité et l'accès aux propriétés de tous les riverains, c'est pourquoi une ligne blanche hors lieudit a été mise en place, un passage protégé à Kerscampen a été réalisé pour sécuriser la traversée du sentier de randonnée ; de nouveaux panneaux, une signalétique au sol sont venus renforcer ce plan.

Le bien vivre à Kerlaz, passe aussi par une vitesse apaisée, une chaussée partagée c'est aussi un choix de l'équipe municipale



# Un 4ème trimestre sous le signe de la solidarité

Les fêtes de fin d'année approchent pour tous et aussi pour les écoliers de Kerlaz qui ont, avec beaucoup de soin, de créativité et d'enthousiasme, fabriqué et illustré de très jolies cartes de vœux pour tous les kerlaziens les plus âgés.



Les enfants et les enseignants ont aussi participé à « la grande lessive ». Mais qu'est- ce que « la grande lessive » ? Une action artistique internationale sur le thème « tous des oiseaux » ( la page suivante du Petit Kerlazien vous en révèle les secrets!)

Ce premier trimestre, malgré des contraintes sanitaires de plus en plus nombreuses, s'est très bien passé à l'école de Kerlaz.

De nouveaux écoliers de maternelle vont faire leur entrée au mois de janvier 2022 ce qui a nécessité l'achat de nouveaux lits, draps et couvertures pour des siestes confortables. Bienvenue à eux tous!

Peu de travaux, en dehors de l'entretien habituel, pendant ce premier trimestre : un nouveau grillage permettant de mieux assurer la sécurité de la cour de l'école a été installé.



En cette fin d'année la garderie s'est parée elle aussi de guirlandes et de décorations et dans la cour une petite structure de jeux et une table ont été installés.

Malheureusement le temps pluvieux n'a pas permis, pour le moment, aux enfants de les utiliser mais très bientôt ils pourront en profiter sans restriction.



Bonnes vacances à tous et toutes pour une retour joyeux en 2022.



Les mots de l'équipe pédagogique

# <u>La Grande Lessive à Kerlaz : TOUS DES</u> <u>OISEAUX ?</u>

Coopérer pour créer une œuvre commune

Les élèves de l'école ont participé action à une artistique internationale appelée « La grande lessive ». L'objectif est la commune création d'œuvres éphémères, sur thème « Tous des le oiseaux?»





Partout dans le monde, les artistes ont exposé leurs réalisations sur des fils à linge, le temps d'une journée.

C'est le fait d'agir ensemble, en même temps qui compose l'œuvre.



### Les mots de l'équipe pédagogique

# Réalisation de cartes de vœux aux anciens de la commune

Pour développer le lien inter-générationnel, tous les élèves de l'école de Kerlaz se sont engagés dans un projet de réalisation de cartes de vœux aux « anciens ».

L'idée première était de glisser une carte de vœux dans chaque colis de Noël que la commune offre aux personnes âgées.

Les colis sont partis avant que nous n'ayons terminé nos cartes. Qu'à cela ne tienne ! Nous avons réalisé les cartes de vœux et la Mairie a proposé de les poster aux 137 personnes âgées de la commune.

Vendredi 10 Décembre, nous nous sommes donc rendus en Mairie pour déposer les lettres. Mme Sylvie Leloup, adjointe aux affaires scolaires, nous a accueillis en Mairie et nous lui avons remis nos lettres.

Nous en avons profité pour lui remettre également la carte au Père Noël, rédigée par les élèves de Grande Section.









### Et les conseils des élèves

*
Comment réaliser une pâter à papier.
Market and the second s
ingrédient un priseur des serviettes un plat
- du papier non cartonné - de l'eau-deux bols-
Comment paire? Déchirer le papier.
Ensuite mettre le papier dans lesdeux bols.
Verser l'eau dans les bols, ensuite verser le papier
et l'eau dans le misseur. Mixer jusqu'à ce que la pate
soit liquide. Poser sur la serviette, laisser la pate
reposer jusqua e que la pate soit bien dure.
Et bonnes constructions
(Recette réalisée pour la Conception des cartes de voiens ava anciens.)

### **APE**

Le marché de Noël, organisé par l'APE de l'école de Kerlaz s'est tenu le dimanche 5 décembre à la salle Ti An Dud.

L'association proposait à la vente des décorations de Noël réalisées par les élèves ainsi que crêpes, café et vin chaud mais également de la tartiflette (120 part vendues).

La bonne affluence a permis de dégager un bénéfice qui servira à financer certains projets scolaires sur 2022.

L'APE vous informe qu'une vente de couscous à emporter aura lieu le 28 janvier prochain. Des flyers destinés à la réservation seront préalablement distribués dans les boîtes aux lettres;



# SE RASSEMBLER

### Le repas des aînés

2020 ne nous ayant pas permis d'organiser le repas de fin d'année des aînés, c'est avec joie que nous nous sommes rattrapés cette année! En effet, nous avons eu le plaisir de déguster un succulent repas au restaurant "le relais du Nevet" de Plogonnec.

Ce sont 49 kerlaziens qui ont ainsi pu se retrouver autour de la table le 7 novembre dernier!

Au menu : brochettes de Saint-Jacques avec petits légumes, dos de cabillaud à l'effiloché de poireaux, assiette de fromages et salade, et pour clôturer une pêche melba!

Après un café, il était déjà l'heure de se séparer; à 17h00 chacun a ainsi pu retrouver sa maison.

Les kerlaziens n'ayant pas pu se rendre au repas et ayant 80 ans ont reçu un colis rempli de gourmandises!

Et cette année, les enfants de l'école ont souhaité organiser une surprise pour nos anciens ! Ils ont créés des cartes de vœux qu'ils ont (avec bonheur et fierté !) soit glissé dans les colis, soit confié à notre factrice préférée !



### La cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous un magnifique soleil! L'assistance a pu écouter le discours de Mithée Hernandez maire de la commune qui était accompagnée pour l'occasion par une délégation d'enfants de la Kerlaz! C'est avec une certaine fierté mêlée à un soupçon de timidité qu'ils ont entonnaient la marseillaise, ils ont ensuite pu accompagner le gerbe de fleur jusqu'au monument aux morts.

Alors chacun des kerlaziens présents, a pu rendre hommage à nos « soldats anciens ou contemporains tombés pour la France » au rythme des portes drapeaux et de la sonnerie aux morts.



Pour clore cette matinée de commémorations un apéritif a été proposer, un moment convivial et apprécié par tous... notamment par les enfants qui n'ont pas dû avoir très faim à midi compte tenu du succès que les fraises et bananes d'une certaine marque de bonbons ont eu!



# A VOTRE SERVICE



### DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS

POUR LES ORDURES MENAGERES ET LE TRI SELECTIF

PLOARE Salle du coataner (près du Tennis Club)	du	lundi	10	janvier	au	vendredi	14	janvier	2022
DOUARNENEZ Centre Salle des mariages (Mairie de Douarnenez)	du	lundi	17	janvier	au	vendredi	21	janvier	2022
TREBOUL siège de Douarnenez Communauté	du	lundi	24	janvier	au	vendredi	28	février	2022
POULDAVID salle Gradlon (derrière hlm de Pouldavid)	du	lundi	31	janvier	au	mardi	1er	février	2022
KERLAZ Salle du conseil - Mairie	du	mercredi	2	février	au	jeudi	3	février	2022
POULDERGAT Salle polyvalente	du	lundi	7	février	au	mardi	8	février	2022
LE JUCH Salle Socioculturelle	du	mercredi	9	février	au	jeudi	10	février	2022
POULLAN - SUR - MER Salle Foyer (sous la Mairie)	du	lundi	14	février	au	mardi	15	février	2022

Horaires: Quartiers de Douarnenez de 8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 30

Communes rurales de 10 h 00 à 12 h 15 - 16 h 00 à 18 h 00

### L'information environnementale



### Ces règles simples doivent être observées en permanence.

Les prochains travaux du centre bourg engendreront des déviations de la circulation automobile. Ne soyez pas responsables de dégâts éventuels causés aux véhicules (voitures, camions, engins agricoles...).

### Décret du 01 avril 2019

### Article 5 : L'entretien des végétaux

### 5.1 - Taille des haies

Les haies, plantées à moins de 2 mètres de la limite de propriété, doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres.

Aux embranchements des voies communales entre elles ou avec d'autres voies publiques, la hauteur des haies ne pourra pas excéder 1 mètre au-dessus de l'axe des chaussées, sur une longueur de 50 mètres comptés de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours ou bifurcations. Il appartient au Maire d'approuver un plan de dégagement aux carrefours (L 114-2 et L 114-3 du code la voirie routière pour exiger la suppression de plantations dangereuses pour la sécurité).

### 5.2 - Elagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Chaque propriétaire est dans l'obligation d'entretenir la végétation à distance réglementaire des réseaux (électrique, télécom, fibre optique ...).



# A VOTRE SERVICE

# L'atelier « activités physiques »

Après l'atelier « nutrition » c'est un atelier ces séances, des cours permanents voient le jour à « d'activités physiques » qui a été proposé aux Ker- la demande des participants ! » laziens de 60 ans et plus. Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il rencontre un franc succès!

Avec 12 participantes, le petit groupe se retrouve 2022. tous les mardi matins à la salle ti an dud, dans la bonne humeur et la convivialité! Animé par Patricia En partenariat avec le CLIC et bien vieillir Bretagne Fernandez (éducatrice sportive spécialisée dans la nous espérons pouvoir en proposer de nouveaux l'angym adaptée, ainsi que professeur de pilate, aquagym née prochaine! et danse active entre autre) les sessions se veulent avant tout un moment de partage!

Ici le maitre mot est le plaisir! En effet, même si il s'agit d'un réel entrainement musculaire et cérébral, ces exercices restent très ludiques et accessibles à tous, ils sont complétement adaptés à chaque individu, Patricia voit ainsi certaines personnes arriver avec de lourdes pathologies s'épanouir grâce à ces techniques : « Il résulte fréquemment, qu'à l'issue de

En parallèle un atelier sommeil se déroule sur la commune les vendredis après-midi jusqu'au 28 janvier



## Renouvellement de la convention « mutuelle communale »

Mise en place depuis 2019, son objectif est de permettre à toutes les personnes qui ne bénéficient pas de mutuelle obligatoire d'avoir accès à une mutuelle et donc d'aller plus facilement vers le soin.

Elle est ouverte à tous les habitants de KERLAZ mais également à tous ceux qui y travaillent à leur compte. C'est une mutuelle à tarif négocié dont l'objectif est d'apporter un gain financier qui n'est pas anodin puisqu'elle permet de gagner en moyenne 30 € à garantie égale/mois/personne. Mais ce n'est pas tout....

### Avantages de la mutuelle communale ?

La mutuelle permet aux habitants de souscrire en toute confiance puisqu'elle a été choisie en fonction de critères précis.

La collectivité se pose en tant que facilitateur entre l'administré et la mutuelle. Elle n'a pas établi de contrat avec l'assureur (ou la mutuelle), en revanche, une charte existe, afin de poser les valeurs partagées.

Les plus de la mutuelle de village de Kerlaz :un contact privilégié et de proximité avec le conseiller d'assurance, un accompagnement et une offre personnalisée et une visite annuelle.

### Conseillères seules habilitées à proposer la mutuelle communale de Kerlaz :

Magali GARREC - tél: 06.85.02.55.11 - adresse e.mail: Magali.garrec@axa.fr

Maïwenn BOCQUET - tél: 06.40.43.14.36 - adresse e-mail: maiwenn.bocquet@axa.fr

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, tout assuré peut résilier son contrat santé à tout moment, après un an d'adhésion, et non plus à l'échéance annuelle (cf loi du 14 juillet 2019 relative au droit de résiliation infra annuelle (RIA)).



# ZOOM

### **HENTOU TREUZ KERLAZ**

Hentou Treuz Kerlaz est une association d'hommes et de femmes qui, un jeudi par mois, armés de leur tronçonneuse, sécateur, faucilles et autres tronçonnent, défrichent des passages sur notre territoire permettant aux kerlaziens de relier différents points du village. Pour permettre à tous de nous donner un coup de mains, une séance de nettoyage aura lieu de temps en temps un samedi.

Notre première mission a été de relier la fontaine Saint-Germain au chemin de Kergarrec, chemin qui ensuite permet de rejoindre le GR34.





A ce jour, seul reste à mettre la signalétique en place.



Ce premier chantier a nécessité pas moins de 3 séances ou environ une quinzaine de personnes étaient présentes à chaque fois. A l'issue de chaque après midi de travail, nous prenons une petite collation tous ensemble.

Un deuxième chantier a démarré reliant Kerroué à la Clarté. En projet, liaison Bourg via Kerdiouzet et le Ris.

Vous désirez nous rejoindre ? Pas de souci.

Contact : <u>hentoutreuzkerlaz@gmail.com</u>.

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook.

# **ANNONCE**



### **RECRUTEMENTS**

L'ACIMAD recherche des **Aides à domicile** (H/F) pour intervenir sur les secteurs de *Douarnenez, Quimper, Plogonnec, Le Juch, Kerlaz, Guengat et Locronan (selon la sectorisation souhaitée)*.

- Accompagnement de personnes en perte d'autonomie,
- Aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne (entretien du logement et du linge, préparation de repas...).
- → Frais de kilomètres indemnisés selon les dispositions conventionnelles (0.35 €uros/km)
- → Ouvert au cumul emploi
- → Possibilité de candidater pour intervenir uniquement les week-ends

### POUR NOUS REJOINDRE:

Envoyez votre CV par mail à <u>contact@acimad-asso.fr</u>
ou par courrier : 5 rue des Plomarc'h – BP 634 – 29100 Douarnenez





# HISTOIRE ET PATRIMOINE

### **Ar Gazek Glaz**

Il y a sur le territoire de Kerlaz, une pierre qui a intrigué et intrigue toujours. Elle se présente sous une forme arrondie, haute de 2 mètres environ. Son nom aussi est singulier : «ar gazek glas»



Pour mieux comprendre le pourquoi de ce nom et mieux maîtriser son interprétation , située dans le hameau de Kermarc, dans la propriété privée de Mr et Mme Maurice Balcon, il faut tout d'abord prendre du recul et s'intéresser à l'histoire locale.

A Locronan, existe la troménie, et sur le chemin de la troménie, se trouve la pierre « ar gazeg ven», «la jument blanche »ou « la jument de pierre » suivant les interprétations du mot breton. Cette pierre présente à l'une de ses extrémités, la forme d'un siège, « la chaise de st Ronan », dit la légende. Cette dite chaise est l'endroit où les femmes stériles, ou celles qui souhaitent connaître les joies de la maternité s'assoient. Elle fait donc l'objet depuis les temps immémoriaux d'une

attention particulière et elle est devenue le symbole de la fécondité.

Bien sûr, cette pratique est violemment condamnée par l'église, mais elle persiste depuis de très, très anciennes coutumes druidiques. La christianisation de « la pierre en chaise de st Ronan », marque en réalité que faute de pouvoir extirper cette croyance, la religion chrétienne a opté pour une assimilation contournée de la pratique et une appropriation religieuse.

La pierre de notre bois de Nevet s'apparente par son nom à celle de Locronan.

On retrouve la jument, « ar gazeg » non blanche, mais verte, verte comme la couleur du bois, de la forêt : « Ar gazeg glas »

L'imagination populaire a donné à cette pierre une fonction de pierre à sacrifices.

Même l'abbé Horellou, dans son livre sur « Kerlaz, son histoire, ses légendes » le confirme :

« cette pierre qui a donné son nom à la partie de la forêt où elle se trouve, est appelée : « ar gazeg c'hlaz », la jument verte. Il semble bien établi que nous sommes ici en présence d'une druidique. Un simple coup d'œil jeté sur ce nous montre effort sans aucun d'imagination qu'il a servi aux sacrifices humains. »



# HISTOIRE ET PATRIMOINE

### **Ar Gazek Glaz**

Bien-sûr, cette pierre est creusée de multiples excavations, et elle possède la dimension adéquate pour y recevoir le corps d'un homme condamné à être sacrifié aux dieux de la préhistoire. Biensûr, il y a une excavation pour la tête, pour le cou, pour le dos...il y a des rigoles qui peuvent recueillir le sang...



Enfin il faut surtout beaucoup d'imagination et ne pas prendre en considération les effets de l'érosion et des formes souvent particulières qu'elle a su donner aux rochers, à la nature.

Et puis dire du mal de la croyance préchrétienne, laisser supposer qu'elle pratiquait des sacrifices humains, c'est bien justifier de la volonté de faire disparaître les croyances pré- chrétiennes.

culte Ce des pierres remonte au néolithique. Les hommes sont se sédentarisés et en plus de dresser des de pierres. les lever peulven » o u

« menhir », ils ont rendu un culte au pied de ces grandes pierres à leurs dieux mystérieux. Ce n'est pas un culte à un dieu de pierre, mais bien un vrai culte aux forces de la nature, à l'immensité des cieux, qui était rendu.

Dans ce culte, la vie n'est qu'un passage vers l'au-delà, c'est une étape. La notion d'enfer pas plus que celle du paradis n'existent dans le druidisme. L'âme humaine reste éternelle, c'est une parcelle de dieu, sa mort signifierait la mort de dieu, lui-même.

C'est sans doute pour ces raisons que le passage du paganisme au christianisme, religion qui entérine aussi de la vie éternelle, s'est réalisée sans grand séisme.

Encore une fois , il convient de ne pas oublier que notre bois du Nevet est historiquement « un sanctuaire druidique » : cette pierre millénaire est là, pour nous le rappeller.

Pour l'association des » amis saint germain »

Bernard ROUDAUT

# LES VŒUX DE LA MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

En ce début janvier 2022, c'est encore par une vidéo que je viens vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui vient de débuter.

C'est malheureusement une année supplémentaire de crise sanitaire qui nous empêche d'organiser en présentiel une cérémonie des vœux.

Il nous faut vivre et nous adapter à ce problème des virus et de leurs variants. On ne maîtrise pas totalement la situation qui devient pénible, longue et angoissante.

Je voudrais revenir sur l'année 2021 qui aura été une année studieuse pour les conseillers et je les remercie pour avoir pris part aux nombreuses réunions qui ont eu lieu.

Le bureau d'étude « Lieu-dit » animé par Jacques QUERELOU, architecte urbaniste et Pierre LE GOT ingénieur urbaniste a été finaliser pour le projet recruté d'aménagement du bourg. Les partenaires de la commune, services de l'état, de la région et du département y ont été associés. Une déambulation a eu lieu en septembre dans le village avec habitants. Ces derniers nous ont fait Une connaître leurs souhaits. réunion publique en décembre а permis présenter l'avant- projet de l'aménagement du bourg.

L'ancienne boulangerie a été achetée dernièrement. La rénovation a été confiée à Douarnenez Habitat pour la réalisation de 5 logements et la création d'un futur commerce multi-service et bar.

Au début du mois de juillet, le lotissement OPAC, composé de 10 maisons locatives, a été inauguré.

Une nouvelle association « Hentoù Treuz Kerlaz» a vu le jour avec l'objectif de créer des sentiers de randonnée et de les entretenir.

But atteint puisqu' avec célérité et efficacité, les membres ont débroussaillé le chemin de la fontaine Saint- Germain qui rejoint la plage de Trezamlaouen, créant ainsi un joli sentier champêtre et bucolique à travers champs et ruisseau.

Des travaux ont été faits cet été pour agrandir le jardin de la garderie de l'école où trônent désormais une table avec bancs et une structure ludique. La cour de l'école dont la clôture a été refaite, est dotée désormais d'une structure de jeux.

Les séniors de la commune n'ont pas été oubliés car plusieurs ateliers ont eu lieu ; atelier nutrition, atelier sommeil et atelier activités physiques.

Les aînés ont été conviés, début novembre, à un repas au restaurant et ont apprécié un excellent menu dans une ambiance conviviale retrouvée.

Côté patrimoine : les murs de l'église et de la mairie ont été entièrement consolidés.

Côté culture : une nouveauté, cet été 2 balades contées animées par Fabrice Le Bellec guide de l'office du tourisme du pays de Douarnenez ont connu un beau succès.

# LES VŒUX DE LA MAIRE

Côté environnement : une citerne de 6000 litres a été placée près de l'atelier technique pour recueillir l'eau de pluie qui sert à arroser les plantations.

Le lavoir de Kerléol a été entièrement nettoyé et mis en valeur.

Côté état civil : 7 décès 5 naissances 4 mariages et 5 PACS 2 permis de construire

Tous les conseillers municipaux ont été fortement touchés par le décès brutal de leur collègue Laurent CELTON. Cet homme charmant, d'humeur égale attirait toutes les sympathies. Je pense souvent à lui car il tenait une place importante, en tant qu'ancien élève, dans mon cœur.

Que réserve l'année 2022 à Kerlaz ?

Après une série de réunions, une consultation sera lancée au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 pour recruter des entreprises pour les travaux d'aménagement du bourg qui commenceront environ en mai.

Quant à l'école, des travaux d'amélioration dans le hall d'entrée ( peinture et carrelage) seront réalisés. Les linos dans la classe maternelle et le bureau de la directrice seront posés. De plus, la porte fenêtre d'une classe sera changée.

L'achat de plaques de numérotation des maisons a été acté pour permettre l'arrivée de la fibre dans chaque foyer.

Normalement, je reste prudente, la fibre sera installée avant l'été 2022.

La vitrine de l'église, qui abritera de beaux objets liturgiques, sera installée dans le cours de l'année 2022.

L'esquisse du projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie sera réalisée à la mi -janvier. Un dépôt de permis de construire sera déposé fin mai et les travaux commenceront en décembre 2022.

Le futur bâtiment qui comprendra 5 logements sociaux T2 et T3 et un local commercial au rez de chaussée respectera les notions d'accessibilité et de performance thermique.

Que notre village devienne plus beau et plus vivant!

Merci aux associations qui militent pour le rayonnement de la commune

Merci au personnel éducatif qui assure un service de qualité dans des conditions rendues plus difficiles en raison de la crise sanitaire.

Merci aux agents communaux

Merci à toute l'équipe municipale.

Si je souhaite donc que tous ces beaux projets puissent être réalisés dans les meilleurs conditions possibles pour que notre bourg devienne plus dynamique et plus attractif, à vous tous j' adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite, de santé.

Blavez mad

Bonne année





# **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **HORAIRES**

Mairie

Lundi au vendredi 9h00-12h30 Samedi (semaine impaire) 9h00-12h00

Bibliothèque

Mercredi 10h30-12h00 / 14h-16h

Samedi 14h30-15h30

Pass sanitaire obligatoire

Déchèterie de Lannugat

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

**Douarnenez Communauté** 

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

**N° UTILES** 

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

### **Urgences**

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays

européens

114 Numéro de signalement d'urgences de tous

types pour les personnes déficientes auditives

115 SAMU social (hébergement d'urgence)

119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50

Pharmacie de garde 32 37

Enedis 09 74 31 88 09

Dz Communauté - service 02 98 74 46 45

eau et assainissement 02 98 74 46 63

Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



# **AGENDA**

Marché de Kerlaz	Place de la Mairie	Le vendredi de 17h à 19h30
Loisir et Détente	Ancienne salle communale	Le mardi de 14h à 18h
Pétanque Loisir	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
Foyer des jeunes	Salle Ty An Dud	Le vendredi de 17h30 à 19h
Gym douce	Salle Ty An Dud	Le jeudi de 10h30 à 11h30
Hatha Yoga	Salle Ty An Dud	Le mercredi de 18h30 à 20h00
Bibliothèque		Le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h
		Le samedi de 14h3 à 15h300
Danse Country	Salle Ty An Dud	Le jeudi de 20h30 à 22h00

**Editeur** : Mairie de Kerlaz

 $\textbf{Comit\'e de redaction}: \ \textbf{Mith\'ee Hernandez},$ 

Isabelle Osouf,

Impression : Mairie de Kerlaz

Maquette et infographie : Margot Auffret

Directeur de la publication : Mithée

Hernandez

Crédit photo : Bernard ROUDAU, APE

Mairie de Kerlaz - 29100 KERLAZ - 02 98 92 19 04 - mairie.kerlaz@wanadoo.fr